



# Projet d'établissement des micro-crèches « Louloucrèche » et « Louloubus »

-----

Version du 19 mai 2025

adopté par les membres du bureau de la CCPCM



Ce projet d'établissement a destination de l'équipe, des familles et des partenaires extérieurs comprend trois projets : le projet d'accueil, le projet éducatif ainsi que le projet social et de développement durable.

## 1/ Le projet d'accueil

### 1.1. Les prestations d'accueil proposées

La Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche gère deux structures petite enfance :

- une micro-crèche fixe appelée « Louloucrèche ». Elle se situe 4 rue de la Fontaine sur la commune de Genouillac et est joignable au 05-87-56-01-77.
- une micro-crèche itinérante appelée « Louloubus ». Le louloubus se déplace dans les salles des fêtes et est ouvert de 9h à 17h, les lundis à Châtelus-Malvaleix, les mardis à Genouillac et les jeudis à Bonnat et est joignable au 06-68-73-30-35.

Le mode de fonctionnement est en mode PSU (prestation de service unique) c'est-à-dire financement direct de la Caf au moyen PSU versée directement au gestionnaire.

La « Louloucrèche » a un agrément de 12 places et le « Louloubus » a un agrément de 8 places. Les différents types d'accueil proposés sont l'accueil régulier (besoins connus à l'avance), l'accueil occasionnel (besoins ponctuels et non récurrents) et l'accueil d'urgence.

### 1.2. Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

*« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille »*

Les locaux de la louloucrèche et les salle des fêtes sont adaptés pour accueillir les personnes à mobilité réduite (parents comme enfants). L'équipe de professionnelles a été sensibilisée sur l'autisme. Depuis 2024, un référent santé et accueil inclusif, intervient au sein de nos structures. Sa formation et ses connaissances permettent d'accompagner au mieux l'équipe afin d'accueillir, si besoin, des enfants ou parents en situation de handicap.

### 1.3. Les compétences professionnelles mobilisées

#### 1.3.1. L'équipe et les intervenants

L'équipe de professionnelles est composée de huit professionnelles ; une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture, une animatrice petite enfance et cinq assistantes d'accueil petite enfance. L'éducatrice de jeunes enfants est responsable des structures, elle est garante du bon fonctionnement de celle-ci. L'auxiliaire de puériculture est désignée pour assurer la continuité de direction.

#### 1.3.2. Le travail d'équipe

*« Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants »*

Chaque mois, des réunions d'équipe sont organisées pour permettre un travail commun et apporter des évolutions sur l'accompagnement des enfants et des familles. Au quotidien, des cahiers de communication et des échanges oraux sont utilisés pour partager les informations essentielles, permettant ainsi un accueil optimal.

#### 1.3.3. L'analyse des pratiques professionnelles et la formation

*« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents »*

Les professionnelles ont accès chaque année aux formations proposées par le CNFPT, en fonction de leurs besoins et disponibilités. Une journée pédagogique interne est organisée en fin d'année, et quatre séances d'analyse des pratiques sont également prévues chaque année avec une psychologue pour permettre à l'équipe de s'exprimer, partager, échanger.

#### 1.3.4. *L'accueil des stagiaires et des apprentis*

Au sein des structures, l'accueil des stagiaires est favorisé, et plusieurs stagiaires, selon les demandes, sont accueillis chaque année.

## 2/ Le projet éducatif

Afin d'assurer le bien-être, la sécurité et le respect des enfants au sein des structures, le projet éducatif de l'équipe s'appuie sur les valeurs suivantes :

- Le respect et la bienveillance
- L'éveil
- L'autonomie
- La diversité

L'ensemble de l'équipe accorde aussi une forte importance à la sécurité et l'hygiène dans son ensemble. Afin de rédiger ce projet éducatif, l'équipe a pu se référer à la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant qui définit un cadre commun pour les structures d'accueil du jeune enfant.

### 2.1. L'accueil

*« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien Accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache ».*

#### 2.1.1 *Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation*

Le premier accueil en crèche inclut une gestion administrative préalable, une visite des locaux et une présentation des professionnelles. L'adaptation se fait de manière échelonnée, selon les besoins spécifiques de l'enfant et des parents. L'objectif pour chacun est de découvrir un nouvel environnement, d'apprendre à se connaître mutuellement et d'assurer une continuité dans l'accueil de l'enfant. Un adulte référent est désigné pour accompagner l'enfant durant les premiers jours. L'arrivée de l'enfant est préparée en amont afin que lui et sa famille se sentent bien accueillis. L'adaptation de l'enfant et de sa famille s'inscrit dans un cadre collectif qui implique un cadre et des règles tout en respectant les habitudes de l'enfant.

### *2.1.2. L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace*

*« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil ».*

L'accueil du matin et du soir se fait de manière individuelle, afin de garantir un échange personnalisé. Les professionnelles sont soucieuses de transmettre et de récupérer toutes les informations essentielles pour accompagner chaque enfant. La participation des enfants aux transmissions est encouragée, les professionnelles veillent à les inclure. Partager des anecdotes avec les parents sur la journée de leur enfant permet de renforcer le lien entre les structures et la famille. Chaque jour, un aménagement est mis en place pour offrir un accueil chaleureux aux enfants.

## 2.2. Le soin

### *2.2.1. L'alimentation*

Les repas sont des moments de découvertes et d'échanges, où les repas sont apportés par les parents. Un aménagement et espace adaptés sont prévus (meubles, vaisselle) pour le confort des enfants et ainsi favoriser leur autonomie. Le choix des parents est respecté, et c'est eux qui introduisent la diversification alimentaire ainsi que chaque nouvel aliment. Il est demandé aux parents de nous fournir des repas adaptés, connus et appréciés par l'enfant. Il n'est pas question de forcer un enfant à manger mais de lui proposer, les repas peuvent être échelonnés selon le rythme et les besoins des enfants. Des ateliers de découverte, comme la cuisine, la semaine du goût et le jardinage sont également proposés pour éveiller le goût des enfants.

### *2.2.2. Le sommeil*

Le sommeil est un besoin fondamental de l'enfant. Il repose sur l'instauration de rituels pour le coucher qui tiennent compte du développement de l'enfant et respectent certaines habitudes de la maison. Un environnement apaisant est créé, sans laisser l'enfant pleurer, afin de favoriser un sommeil de qualité. Les dortoirs ne sont pas dans le noir total et la musique est évitée. Chaque lit est idéalement placé au même endroit pour favoriser des repères pour chaque enfant. Les endormissements et réveils se font selon les besoins des enfants et ont lieu de manière échelonnée. Les plus petits dorment dans des lits à barreaux/parapluie et les plus grands sur des couchettes au sol, une professionnelle sera disponible pour accompagner les endormissements. Les besoins des

enfants sont respectés, aucun enfant ne sera réveillé. Une professionnelle est présente en continue auprès des grands, sinon une surveillance continue (porte ouverte ou dans la même pièce) est mise en place.

### *2.2.3. L'hygiène et les soins corporels*

L'accompagnement au change est un moment clé offrant une interaction individuelle entre l'enfant et la professionnelle. Celle-ci est attentive aux besoins de l'enfant, que ce soit pour le changement de couche ou l'acquisition de la propreté. La professionnelle verbalise ses actions pour favoriser l'autonomie en les aidant à s'habiller ou à se laver les mains. Le change peut être effectué sur le plan de change ou debout, selon le développement de l'enfant. Les couches et produits sont fournis par les parents et les professionnelles respectent leurs choix. Elles veillent également à l'hygiène des enfants, en assurant tout au long de la journée une couche propre et un visage nettoyé. Des protocoles rédigés par le référent santé sont mis en place pour réaliser les soins nécessaires et garantir le bien-être général de l'enfant.

### *2.3. Le développement, le bien-être et l'éveil*

*« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités ».*

#### *2.3.1. Le jeu et activités*

*« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir ».*  
*« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement ».*

Chaque jour, un aménagement réfléchi et adapté de l'espace est proposé, comprenant des zones variées, du mobilier et des jeux appropriés, disponibles en plusieurs exemplaires. Ces moments permettent aux professionnelles d'observer les enfants, d'échanger avec eux et de partager des anecdotes avec leurs familles. Des temps libres et des activités plus structurées sont offerts en fonction du développement de chaque enfant et de manière diversifiée. La participation n'est pas obligatoire, elle est toujours proposée et aucune production n'est exigée. Nous profitons dès que

possible le maximum de notre espace extérieur. Quand l'encadrement le permet, les professionnelles proposent des sorties extérieures (parc, boulangerie etc).

### 2.3.2. *L'approche artistique et culturelle*

*« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels ».*

Les professionnelles privilégient une approche artistique et culturelle, incluant des activités telles que l'écoute musicale, la danse, le chant ou encore le yoga. De plus, diverses activités manuelles sont proposées comme la peinture, le dessin ou les gommettes et peuvent être exposées dans les structures ou remises aux familles. Des intervenants extérieurs animent des ateliers pour les enfants, tels que des sessions de lecture, de baby-gym, d'éveil musical ou des spectacles. Des journées à thème sont organisées pour offrir aux enfants de nouvelles découvertes, tandis que des sorties (médiathèques, parcs, plans d'eau) enrichissent également cette exploration.

### 2.3.3. *L'égalité garçon fille*

*« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel(le)s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité ».*

Toutes les professionnelles veillent à l'égalité entre garçons et filles. Elles proposent des jeux non genrés et accompagnent les enfants en ce sens (les garçons peuvent jouer avec des poupées et les filles avec des voitures). Elles choisissent les jeux et les activités en fonction de l'âge et du développement des enfants. Les professionnelles ne privilégient pas une couleur en fonction du genre de l'enfant (bavoirs, draps, etc.). Elles impliquent les enfants dans les activités de manière égale. Les professionnelles font attention aux mots qu'elles emploient et à leur discours envers les parents, qu'il s'agisse de la mère ou du père.

### 3/ Le projet social et le développement durable

#### 3.1. Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

Les structures « Louloucrèche » et « Louloubus » sont situées en milieu rural. La Communauté de Communes regroupe 16 communes avec une superficie de 345,3 km<sup>2</sup> et 6621 habitants (2019).

La Protection Maternelle Infantile (PMI), la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) sont les partenaires financiers et techniques.

Les structures travaillent en partenariat avec différents acteurs locaux. Plusieurs intervenants interviennent auprès des structures :

- L'association « Lire et faire lire » intervient une fois par mois les lundis au louloubus pour raconter des histoires aux enfants
- La médiathèque de Genouillac intervient également une fois par mois les lundis à la louloucrèche pour proposer un temps lecture aux enfants.
- Ufolep vient proposer des séances d'Ufobaby (sport)
- La compagnie « fée d'hiver » intervient pour des ateliers d'éveil musical
- Un référent santé accueil inclusif intervient au sein des deux structures, il a pour mission de veiller à la santé (au sens large) des enfants.
- Des sorties à la médiathèque de Genouillac et de Bonnat ont lieu
- Un projet passerelle est réalisé quelques mercredis par an entre la louloucrèche et l'ALSH maternel.
- Un projet passerelle entre l'école de Bonnat et le louloubus permet aux enfants de « préparer » leur rentrée ainsi qu'un projet passerelle entre l'école de Genouillac et la louloucrèche.

#### 3.2. Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement

L'ensemble de l'équipe est soucieuse d'inclure les familles dans le quotidien de la structure. Différents projets sont mis en place chaque année. A l'occasion du projet jardin, les parents ont pu apporter des pots, des graines, des plants et par la suite suivre les récoltes. Chaque mois, une journée à thème est proposée à la crèche (ex : journée pyjama, journée « chic »). Les parents sont très investis pour suivre les thèmes. Ils sont aussi « acteurs » en participant au matériel nécessaire (ex : pour la journée « sans jouet » les parents ont apporté beaucoup d'objet de récupération). De plus, chaque année, nous réalisons des événements avec les familles. Un premier événement a lieu l'été

généralement en juillet afin de clôturer l'année scolaire tous ensemble. Cet évènement en fin de journée peut prendre plusieurs formes : goûter, temps autour d'histoires etc. Le second évènement a lieu en fin d'année où a lieu le spectacle de fin d'année réalisé par une compagnie. Cet évènement propose un spectacle et un goûter en fin de journée avec des alternatives chaque année (exposition photos par exemple).

### 3.3. Les actions de soutien à la parentalité

Au sein de nos structures, nous accordons une grande vigilance à l'accompagnement des familles et notamment à les écouter, les soutenir et les conseiller lorsqu'ils le demandent.

La structure « Louloubus » est à la fois une micro-crèche itinérante mais aussi un Relais Petite Enfance (RPE). Les RPE sont des lieux d'information, de rencontre et d'échanges, ils s'adressent à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel. Notre RPE répond complètement aux actions de soutien à la parentalité et plusieurs familles sont accueillies au quotidien.

Deux évènements par an sont proposés les dimanches appelés « Festi'famille » où divers ateliers sont mis en place. Depuis septembre 2024, un axe parentalité est développé par notre animatrice du RPE où elle met en place des ateliers/animations comme des « cafés parents », des ateliers les samedis matins, des conférences sur différents thèmes.

### 3.4. Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelles

*« Pour grandir sereinement, j'ai besoin de l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille ».*

Au sein de nos structures, l'accueil occasionnel est possible, ce qui permet aux familles engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle de nous confier leur enfant le temps d'effectuer leurs démarches (un enfant peut être accueilli 2h, une demi-journée, la journée entière etc.). Le louloubus favorise notamment ce point en associant le louloubus et le RPE. Les parents peuvent venir profiter de l'aménagement de l'espace et des activités. C'est un lieu gratuit et sans nécessité d'inscription, ils peuvent venir aussi souvent qu'ils le souhaitent avant de laisser leur enfant en mode de garde.

### 3.5. La démarche en faveur du développement durable

L'intervention du référent santé accueil inclusif, infirmier puériculteur, nous permet de continuer à développer le projet de développement durable. Plusieurs actions sont déjà mises en place :

- La lutte contre les perturbateurs endocriniens notamment par le remplacement de la vaisselle en plastique à la louloucrèche, par l'achat de mobilier en bois etc.
- L'éveil à la nature, les structures sont dotées de terrains en herbe. Notre projet jardin rentre totalement dans cette démarche. La louloucrèche possède un récupérateur d'eau afin d'arroser le potager.
- Le tri des déchets (plastiques, verres etc.)

### **Conclusion**

La rédaction de ce projet a permis à l'ensemble de l'équipe de se questionner sur notre fonctionnement et nos pratiques. Ce projet a aussi permis de mettre en avant nos valeurs quotidiennes et d'harmoniser les pratiques de chaque professionnelle. L'ensemble de l'équipe peut se référer au quotidien à la Charte Nationale pour l'Accueil du Jeunes Enfants annexée à ce projet. Ce projet est une vraie base de notre travail quotidien, qui évolue quotidiennement. C'est un outil d'accueil pour les parents, les professionnelles et les élus.